



CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT



# Charte d'engagement

La Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) rassemble des entrepreneurs et leaders économiques, quelle que soit la forme juridique des entités qu'ils dirigent. Elle leur propose de contribuer à engager l'ensemble des acteurs économiques dans une transition écologique cohérente avec les enjeux établis par la communauté scientifique.

La CEC porte la conviction que les entrepreneurs ont un rôle clé pour contribuer directement à la réussite de cette transition, mais aussi pour jouer un rôle d'accélérateur vis-à-vis des autres acteurs de la société - gouvernement, administrations, associations, syndicats, consommateurs. La raison d'être de la CEC est de mettre les leaders économiques au cœur de la transition pour **rendre irrésistible la bascule d'une économie extractive vers une économie régénérative avant 2030**, au bénéfice de l'ensemble de la population.

Pendant un parcours initial de 10 mois, les Dirigeant.e.s et les Planet Champions membres de la CEC construisent des feuilles de route ambitieuses, traduisant leur engagement personnel et celui de leur structure, dans une transformation visant à aligner leur stratégie et leur modèle opérationnel sur les limites planétaires. Ces feuilles de route sont destinées à être publiées, sous forme simplifiée, pour inspirer et faciliter la mise en action de toute entité souhaitant s'engager dans une transition effective. Elles nourriront également un plaidoyer à l'intention des instances françaises et européennes, en vue de lever les freins systémiques à une transition économique réussie.

La CEC ainsi que ses déclinaisons territoriales, est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, qui se bâtit dans une complète indépendance vis-à-vis de toute organisation - politique, syndicale, économique.

L'équipe d'organisation pilotant la CEC s'engage, en étroite coopération avec l'ensemble des équipes de la CEC au plan national et dans les autres territoires, à planifier les sessions de travail, à structurer les débats, accompagner les participants tout au long du parcours et à apporter les ressources nécessaires, notamment grâce à la mobilisation de scientifiques, experts de la transition écologique et de coaches et facilitateurs, qui interviendront auprès des participants. Elle s'engage également à favoriser l'émergence d'une communauté de dirigeants engagés toujours plus active.

En tant que Dirigeant.e ou Planet Champion participant à la CEC, je partage les ambitions de la CEC et je m'engage à...

... contribuer personnellement, lors de toute la durée du parcours, au succès de la CEC dans un esprit de coopération bienveillante entre dirigeants, en respectant la diversité des points de vue et des niveaux d'engagement écologique des participants ; je m'engage en particulier à participer dans toute la mesure du possible, aux sessions organisées par la CEC et, en cas d'impossibilité, à en informer l'équipe d'organisation.

... mobiliser mon entreprise et ses ressources pour contribuer à la transition écologique, en cherchant à transformer son organisation, mais aussi son secteur d'activité, son écosystème et sa chaîne de valeur.

... Remettre à l'issue du parcours à l'équipe d'organisation une feuille de route reprenant les principaux axes de transformation écologique de mon entreprise. Elle pourra être partagée avec l'équipe pilotant la CEC et sera rendue publique, sous forme simplifiée afin de servir d'inspiration aux autres acteurs du monde économique ;

... participer, pendant la durée du parcours, à des projets de coopération entre participants et acteurs régionaux contribuant à la transition écologique et à la résilience du territoire ;

... contribuer au rayonnement de la CEC en diffusant dans mes sphères d'influence, particulièrement au niveau territorial, les enseignements et avancées de la CEC, tout en respectant la confidentialité des échanges pendant le parcours. A ce titre, j'accepte que la CEC et la CEC de mon parcours mentionnent la participation de mon organisation au prochain parcours ;

... respecter l'indépendance de la CEC vis-à-vis de toute organisation et ne pas utiliser la CEC au profit des organisations auxquelles j'appartiens.